

Membre honoraire (1763-1788)

Appartenant à une famille originaire du Rouergue, André-Hercule de Rosset est né le 27 septembre 1715 à Montpellier, fils aîné de Jean-Hercule de Rosset de Rocozeles, duc de Fleury et pair de France, et de Marie Rey. Il est petit-neveu du cardinal de Fleury, premier ministre de Louis XV, et beau-frère du maréchal de Castries. Entré au service des armes dès l'âge de onze ans, il mène une carrière militaire fulgurante. Enseigne dans le régiment d'Angoumois infanterie en août 1726, lieutenant en 1727, il passe lieutenant au régiment de la Marine en 1728. Capitaine en 1730, on le voit nommé colonel du régiment d'Angoumois-infanterie le 27 décembre 1731 puis mestre de camp-lieutenant du régiment Royal-dragons le 10 mars 1734. Il est en même temps nommé sénéchal de Carcassonne, Limoux et Béziers, le 24 juin 1734, et gouverneur d'Aigues-Mortes en survivance de son père, le 2 septembre 1734. Il est encore fait brigadier de dragons le 1^{er} janvier 1740, tout en restant mestre de camp de son régiment, puis promu maréchal de camp, le 2 mai 1744. Lors de la guerre de Succession de Pologne, il a combattu en Moselle, sur la Sarre et le Rhin, en 1734. Il participe encore à la guerre de Succession d'Autriche et, en 1745, il fait partie du corps du maréchal de Balincourt, en Alsace. Il est enfin promu au rang de lieutenant général des armées du roi, le 10 mai 1748. Il est chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

En 1735, il acquiert, pour 450.000 livres, la seigneurie de Florange, dans la généralité de Metz. D'abord titré marquis de Perpignan, il devient duc de Fleury et pair de France le 30 mars 1736, à la suite de la démission de son père en sa faveur. Bien en cour, il est nommé premier gentilhomme de la chambre du Roi, après le décès du duc Charles-Armand-René de La Trémoille, par lettres de provisions datées du 5 juin 1741. Il est encore reçu au Parlement le 18 février 1751 et fait chevalier des ordres du Roi le 2 février 1753.

Alors qu'il n'est encore que colonel, le nouveau duc de Fleury est placé auprès du roi Stanislas en qualité de gouverneur et lieutenant général dans ses duchés de Lorraine et de Bar. Nul doute d'y voir la main du cardinal de Fleury qui, après flanqué Stanislas de l'intendant La Galaizière, lui a désigné un gouverneur français, en la personne de son petit-neveu protégé. Après l'obtention du brevet du roi de France, le 15 octobre 1737, le duc de Fleury reçoit les lettres de provision du roi Stanislas le 24 octobre 1737. Arrivé à Lunéville le 8 novembre, il est « très bien reçu du roi Stanislas » puis, le 10, prête entre ses mains le serment de fidélité lu par Gabriel-Étienne Delecey de Changey, conseiller au Grand Conseil (Libraire Nicolas). Les termes du serment sont ainsi rapportés par Durival dans son journal :

« Vous jurez sur la foi que vous devez à Dieu votre créateur, que vous servirez bien et fidèlement le Roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, en l'état et charge de Gouverneur et son lieutenant général et des Duchés de Lorraine et de Bar, dont Sa Majesté vous a pourvu.

Que vous soutiendrez envers et contre tous, les droits, hauteurs et prééminences de Sa Majesté.

Que vous maintiendrez les peuples dudit gouvernement en l'obéissance de Sa Majesté et les gouvernerez avec douceur et équité.

Que vous observerez et ferez observer exactement les règlements et ordonnances sur le fait de la police et discipline des gens de guerre.

Que vous lui déclarerez et révélez tout ce qui viendra à votre connaissance concernant le bien de son service et ferez, en tout ce qui dépendra dudit état et charge de gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté et des Duchés de Lorraine et de Bar, tout ce qu'un bon et fidèle serviteur doit et est tenu de faire.

Ainsi vous le jurez et promettez. »

Le duc de Fleury reste à Lunéville jusqu'au 15 novembre puis repart pour Paris. Les lettres de provisions sont enfin entérinées par la Cour souveraine le 2 décembre suivant. Le duc de Fleury est encore fait gouverneur des ville et citadelle de Nancy, le 15 mai 1738, puis

grand bailli du bailliage de Nancy le 24 décembre 1752, à la suite du marquis Christophe de Custine.

Dès la fondation de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, le chevalier de Solignac, son secrétaire perpétuel, adresse une lettre au duc de Fleury, le 18 mars 1751, pour lui offrir les premiers travaux de la Société, lettre à laquelle le duc répond le 26 mars. Plus tard, lorsque par ordonnance du roi Stanislas du 27 juin 1763, la bibliothèque publique est transportée à l'hôtel de ville de Nancy et mise sous les ordres et l'inspection du duc de Fleury en sa qualité de gouverneur de la ville, M. de Solignac lui écrit au nom de la société pour lui « marquer sa joie » et, lors de sa séance du 26 juillet, l'académie décide de le désigner académicien honoraire. Le duc de Fleury adresse ses remerciements de Paris, le 26 août 1763.

Après la mort du roi Stanislas, le 23 février 1766, les duchés réunis à la France sont constitués en généralité de Lorraine dont le duc de Fleury reste le gouverneur général et le grand bailli de Nancy jusqu'à sa mort, survenue le 13 avril 1788 à Paris, en son hôtel de la rue Notre-Dame-des-Champs. Le maréchal de Contades lui succède au gouvernement de Lorraine et à la Société royale de Nancy. [Alain Petiot]



Jeton du duc de Fleury, gouverneur de Nancy

Atelier de Paris, laiton, 8,86 g, 29 mm

Avers : NON INULTUS PREMOR [QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE]. Armes de la ville de Nancy

Revers : armes du duc de Fleury

(Collection particulière)

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. I, f° 110-111, III, f° 527-529 ; Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 243, n° 11 ; Charles BONAMI, « Les héritiers du cardinal de Fleury ou le cardinal de Fleury et l'esprit de famille », *Études héraultaises*, (1982) n° 3, p. 9-20 ; Le chevalier de COURCELLES, *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France*, t. 8^e, Paris, 1827, p. 214-216 ; Journal de DURIVAL l'aîné, Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 863¹⁻¹⁴ (24 octobre, novembre, 2 décembre 1737) ; *État militaire de France (1758-1788)* ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. I, f° 45 ; Christian PFISTER, « Journal de ce qui s'est passé en Lorraine depuis la paix de Ryswick conclue le 30 octobre 1697 jusqu'en l'année 1744 inclusivement. Par le libraire Jean-François Nicolas », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* (1899), p. 216-386 (224-225 ; Général SUSANE, *Histoire de la cavalerie française*, Paris, Reprint C. Terana, 1989, t. 2^e, p. 306-317 ; *Wienerisches Diarium* (21 avril 1745).